



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-79698>

Département(s) de publication : 75

Annonce n° 25-79698

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GHU APHP Centre - Université Paris Cité

Correspondant : M. URBAN Philippe, Acheteur

Adresse : 123 Boulevard PORT ROYAL, 75014 PARIS

Coordonnées :

Téléphone : 0628404724

Courriel : philippe.urban@aphp.fr

Adresse internet : <https://www.aphp.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Fourniture, livraison, installation et mise en service d'un poste de sécurité microbiologique de Type III pour laboratoire L3 hospitalier pour l'hôpital Necker Enfants Malades – APHP Centre Université Paris Cité.

Lieu d'exécution et de livraison : Hôpital Necker Enfants Malades Rue 149 rue de Sèvres, 75015 Paris

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Poste de sécurité microbiologique de Type III pour laboratoire L3 hospitalier

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : 1 poste

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

A compter de la notification du marché jusqu'à l'expiration de la période de garantie de 1 an à compter de la mise en service de l'appareil.

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Voir règlement de la consultation

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Solidaire

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux indiqués dans le règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Critère n°1 : Valeur technique de l'offre : 55%
- Critère n° 2 : Prix : 40%
- Critère 3 : Performance environnementale : 5%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 31/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 25-EQ279NCK

Renseignements complémentaires : L'AP-HP est un établissement public d'hospitalisation. Les documents de la consultation sont téléchargeables sur la plateforme à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr/>. La remise des plis par voie dématérialisée est obligatoire conformément à

l'article R 2132-7 du Code de la Commande Publique. Les plis électroniques devront impérativement être déposés sur le site <https://www.marches-publics.gouv.fr/> et être signés électroniquement. Les offres sont transmises en une seule fois. Si plusieurs offres sont transmises successivement par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue. Lorsque l'offre est envoyée par voie électronique une copie de sauvegarde peut être envoyée. Elle doit être placée dans un pli scellé comprenant la mention lisible "copie de sauvegarde"(consultation n°25-EQ279NCK) et parvenir dans les délais impartis pour le dépôt des offres (jeudi 31 juillet avant 12H00), selon les modalités indiquées au règlement de la consultation. Les candidats peuvent poser leur éventuelles questions au plus tard le 23 juillet 2025 avant 16H00 à l'adresse suivante : [https://www.marches\[1\]publics.gouv.fr/](https://www.marches[1]publics.gouv.fr/) au niveau de cette consultation dans la section « Question ». Une synthèse des questions et réponses sera transmise au plus tard le 25 juillet avant 16H00. Les prestations concernent l'hôpital Necker Enfants Malade. Le marché est conclu pour une durée à compter de la notification jusqu'à l'expiration de la période de garantie de 1 an à compter de la mise en service de l'appareil. Les offres sont appréciées au moyen de la liste des critères pondérés et des sous critères suivants : Critère n°1 : Valeur technique de l'offre, noté sur 55 points, analysé au vu des sous-critères suivants : Sous-critère1 : Réponse à l'activité médicale, noté 25/55 points – Sous-critère2 : Performances / caractéristiques, noté 20/55 points – Sous-critère 3 : Ergonomie, noté 5/55 points – Sous-critère 4 : Entretien, noté 5/55 points. Critère n° 2 : Prix noté sur 40 points. Critère 3 : Performance environnementale, noté sur 5 points. Sous-critère1 : Consommation d'énergie de l'équipement, noté 3/5 points – Sous-critère2 : Ecoconception de l'équipement , noté 2/5 points. L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal Administratif de Paris. Adresse :7 rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 04. Téléphone : 01 44 59 44 00. Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Voir règlement de la consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/07/2025